



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 30 avril 2010

LA FIN DE VIE EN FRANCE

Une enquête nationale

Une enquête sur la fin de vie en France va être entreprise par l'Institut national d'études démographiques (Ined), avec le concours du CepiDc de l'Inserm et de l'Observatoire de la fin de vie. Elle bénéficie du soutien de la Direction Générale de la Santé et du Conseil national de l'Ordre des médecins.

Elle sera conduite en mai et juin auprès de plusieurs milliers de médecins ayant rempli un certificat médical de décès en décembre 2009. L'échantillon de décès étudiés est représentatif des décès de toutes causes, quel que soit le lieu où il est survenu (hôpital, domicile, voie publique...).

Cette enquête apportera aux autorités sanitaires et à l'opinion publique des données objectives sur les conditions de la fin de vie en France. Elle s'intéresse notamment à la diffusion des soins palliatifs, au traitement de la douleur, à la nature des décisions médicales (non-instaurations, poursuite, arrêt ou limitation de traitements, sédation etc.), et aux conditions dans lesquelles sont prises ces décisions, compte tenu de la loi Leonetti (collégialité, rôle de la personne de confiance, directives anticipées).

Le protocole de cette enquête garantit strictement l'anonymat du médecin et du patient décédé, ainsi que le secret médical. Il a obtenu un avis favorable du Comité consultatif sur le traitement de l'information en matière de recherche dans le domaine de la santé (CCTIRS) et d'une autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

Les auteurs de cette étude soulignent l'importance de la participation des médecins interrogés car c'est de cette participation que dépendra la représentativité, et donc la qualité, de cette enquête, inédite en France à cette échelle.

Pour plus de détails, le site de l'enquête : <http://fdv.site.ined.fr/>

Contact presse : Dominique PARIS 01.56.06.20.37, service-presse@ined.fr